

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01412

Numéro SIREN : 800 517 443

Nom ou dénomination : NIM PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2018 sous le numéro de dépôt 41687

AAKA CONSEIL

Certifiés conformes
le 11.10.18



NIM IMMOBILIER

Exercice clos le 31/12/2015

COMPTES ANNUELS

Destinés au Greffe du Tribunal de Commerce

Sommaire

Bilan actif	
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Annexe aux comptes annuels	5
	7

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 23			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence	10 125		10 125		10 125	
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 125		10 125		10 125	
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	311 681		311 681		311 681	
	Autres créances	716 883		716 883		716 883	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	38 602		38 602		38 602	
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 067 166		1 067 166		1 067 166	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 077 291		1 077 291		1 077 291	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AAKA CONSEIL

BILAN PASSIF

PASSIF					
		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015 23	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)				
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	620 721		620 721	
	Provisions réglementées				
	Total I				
		630 721		630 721	
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	21 000		21 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
DETTES (1)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 604		3 604	
	Dettes fiscales et sociales	255 443		255 443	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 425		9 425	
	Autres dettes	157 098		157 098	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV				
		446 570		446 570	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)				
		1 077 291		1 077 291	
Comptes de Régularisation					

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

446 570

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 23			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises					890 191	
Production vendue de biens	890 191		890 191			
Production vendue de services					890 191	
Chiffre d'affaires NET	890 191		890 191			
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0		0	
Autres produits						
			890 191		890 191	
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements					55 486	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					361	
Autres achats et charges externes *					12 000	
Impôts, taxes et versements assimilés					4 800	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
			72 647		72 647	
Total des Charges d'exploitation (II)						
			817 544		817 544	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)						
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

AAKA CONSEIL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 23	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 606		1 606	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 606		1 606	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 606		1 606	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	819 150		819 150	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 500		1 500	
Total VII	1 500		1 500	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 500		1 500	
Total VIII	1 500		1 500	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	198 429		198 429	
Total des produits (I+III+V+VII)	893 297		893 297	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	272 576		272 576	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	620 721		620 721	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 14/02/2014 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 077 290.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 890 190.80 Euros et dégageant un bénéfice de 620 720.76 Euros

L'exercice a une durée de 23 mois, couvrant la période du 14/02/2014 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 14/02/2014 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			
TOTAL			11 625
TOTAL GENERAL			11 625
			11 625

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		1 500	10 125	10 125
TOTAL		1 500	10 125	10 125
TOTAL GENERAL		1 500	10 125	10 125

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
Autres créances clients	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	311 681	311 681	
Débiteurs divers	10 777	10 777	
TOTAL	706 106	706 106	
	1 028 564	1 028 564	

Etat des dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 604	3 604		
Impôts sur les bénéfices	4 800	4 800		
Taxe sur la valeur ajoutée	198 429	198 429		
Autres impôts taxes et assimilés	51 947	51 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	267	267		
Groupe et associés	9 425	9 425		
Autres dettes	21 000	21 000		
TOTAL	157 098	157 098		
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	446 570	446 570		
	21 000			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Constitution	1.0000		10 000		10 000

Titres immobilisés

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 14/02/2014 au 31/12/2015

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

	Montant
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	2 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 067
Dettes fiscales et sociales	60 000
Autres dettes	67 467
Total	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 831-2/14)

	Montant
Répartition par secteur d'activité	890 191
Prestations de services	890 191
Total	

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	12 000
des organes de direction ou de gérance	12 000
Total	

SARL NIM IMMOBILIER
Siège social : 162 Avenue Charles de Gaulle – 92 200 Neuilly sur Seine
Immatriculée sous le numéro 800 517 443
RCS de Nanterre

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30 juin 2016

Les Associés de la SARL NIM IMMOBILIER au capital de 10 000 €, divisé en 10 000 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis au siège social, le 30 juin 2016 à 11 heures, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

La SNC Niminvest domiciliée 162 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine représentée par son gérant, monsieur Nicolas Strugo, titulaire de 10 000 parts.

Total des parts : 10 000 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Strugo, gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- la copie des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance pour sa mission,
- affectation du résultat dudit exercice,
- approbation des conventions éventuelles visées par l'article 223-19 du code de commerce,
- questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant.

La discussion est ouverte :

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :



Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 620 720.76 €.

L'Assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 620 720.76 € à la réserve légale pour 1 000.00 € et au poste report à nouveau pour le solde de 619 720.76 €, ce qui porte ce compte de report à nouveau bénéficiaire à 619 720.76 €.

L'Assemblée Générale des associés reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les associés constatent qu'aux termes du rapport du gérant, celui-ci n'a fait état d'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223.19 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

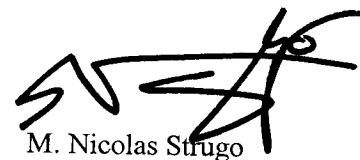
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et visé par l'associé présent à l'assemblée.


Nimirvest


M. Nicolas Strugo